



2019-2020

Le Petit Cormoran

Décembre 2019 à février 2020



Tadorne de Belon. Photo Gérard Debout

Sommaire du PC n° 235

Pages 3 à 6 : Partager

Pages 7 à 19 : Connaître

Pages 20 à 24 : Protéger



Rappels

Site Internet du GONm : www.gonm.org
 Les Nouvelles mensuelles du GONm sont consultables à la page « GONm Actu ».
 Forum du GONm : <http://forum.gonm.org>
 Facebook: www.facebook.com/GroupeOrnithologiqueNormand.

Le Petit Cormoran est un bulletin de liaison qui paraît tous les trois mois. Il est mis en ligne et est consultable sur notre site :

www.gonm.org

Le prochain Petit Cormoran paraîtra en mars 2020, les textes devront nous parvenir avant le 10 février 2020.

Les textes ne doivent pas dépasser une page et doivent renvoyer, si nécessaire, à un document plus complet qui sera mis en ligne sur le site du GONm.

Merci aux auteurs, illustrateurs, correcteurs (Alain Barrier et Claire Debout), metteur en page (Claire Debout) et en ligne (Guillaume Debout) et à la responsable de l'envoi de ce PC (Annie Chêne).

Responsable de la publication : Gérard Debout.

Lorsque, par oubli ou non, un texte n'est pas signé, il est évidemment assumé par le directeur de la publication comme c'est toujours le cas dans une publication.

Contacteur le GONm :

Adresse : GONm 181, rue d'Auge 14000 Caen. **Tél** : 02 31 43 52 56

Mail : secretariat@gonm.org

Dons et legs

Le GONm est une association reconnue d'utilité publique : à ce titre, elle peut recevoir dons et legs. Renseignements auprès de Claire Debout au 06 85 66 15 32 ou Eva Potet au 02 31 43 52 56. Les dons au profit des associations ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de **66 % à 75 %** du montant versé selon les cas, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Merci pour votre aide.

Ces derniers mois, grâce aux legs et dons reçus, le GONm a pu acheter et gérer 20 ha dans la vallée de la Sée. Cet été, grâce au don de Mme Richter, le GONm a pu créer une nouvelle réserve de 3 ha de bois dans l'Orne. Plus loin dans le temps, le GONm a reçu de M. Gilbert Homo 25 ha dans la vallée de la Risle, devenus la réserve de Corneville et le GONm a pu acheter 31 ha dans la vallée de la Taute (Réserve des Défends) grâce au legs de Mme Frémond. Le GONm va recevoir la somme allouée par Mme Jolinet, récemment décédée, et qui avait désigné le GONm comme bénéficiaire de son assurance-vie. Nous la remercions de façon posthume mais bien sincèrement et nous adressons nos condoléances à sa famille.

Comme elle, pensez au GONm : votre aide financière est indispensable au fonctionnement de l'association

Merci de votre aide.



Adhésions

L'adhésion au GONm est due **par année civile** : n'attendez pas pour réadhérer à votre association au titre de 2020. Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez opter pour un prélèvement automatique : contactez le secrétariat 0231435256 ou par mail : secretariat@gonm.org

- Pour vous simplifier la tâche, sur la page d'accueil du site Internet du GONm, vous pouvez en toute sécurité régler votre adhésion en ligne en cliquant sur « Adhérer », ce qui vous ouvrira sur la page suivante : <http://gonm.org/index.php?pages/adhesion>



- Vous pouvez nous adresser le montant de votre adhésion accompagné du bulletin d'adhésion téléchargeable, en cliquant au

même endroit, sur la page d'accueil du site Internet du GONm,
- ou en utilisant le bulletin papier qui est joint à cet envoi.

Les tarifs 2020 que vous avez décidés à l'AG de mars 2019 sont :

Adhésion simple normale pour l'année 2020 : 30,00 €

Adhésion membre familial : 10,00 €

Cette adhésion concerne les autres personnes que l'adhérent principal et qui vivent à la même adresse postale que lui.

Adhésion simple petit budget : 15,00 €

Cette adhésion est destinée aux étudiants et aux personnes en situation de recherche d'emploi.

Adhésion de soutien : > 45,00 €

Par ailleurs, le GONm édite une revue scientifique, Le Cormoran, à laquelle vous pouvez vous abonner à un tarif préférentiel si vous êtes adhérent :

Abonnement à la revue scientifique Le Cormoran (tarif préférentiel réservé aux adhérents du GONm) : 15,00 € (pour les deux numéros correspondant à l'année 2020)

Le tarif de cet abonnement pour les non-adhérents est de 35,00 €

Être adhérent, cela vous permet de ...



Être adhérent, c'est montrer que vous partagez les buts de l'association GONm et que vous souhaitez la soutenir ne serait-ce, un peu, que financièrement. Vous pouvez aller plus loin en envoyant des observations, en participant à des enquêtes et des études, en participant à la gestion de réserves, à la vie administrative de l'association,

En retour, :

- Vous, adhérent, êtes assuré lors de votre participation aux stages et chantiers de l'association : c'est important !

- Les animations du GONm sont gratuites pour vous (nous vous en proposons plus de 400 chaque année) (voir calendrier sur le site du GONm) ;

- Vous pouvez participer aux réunions qui ont lieu en diverses villes normandes (voir calendrier sur le site du GONm) ;

- Vous avez accès à la liste de discussion du GONm et à toutes les rubriques du forum ;

- Vous avez accès à la bibliothèque du GONm (dans ses locaux à Caen) où vous pouvez consulter, sur place, ouvrages et études ;

- Vous avez accès à la bibliothèque scientifique de l'université de Caen où vous pouvez consulter sur place toutes les revues que le GONm met en dépôt et qu'il obtient grâce aux échanges entre sa propre revue et les autres revues régionales françaises, nationales et étrangères ;

- Sur le site Internet du GONm, vous pouvez découvrir la liste des articles publiés dans 76 de ces revues et les mots-clés, ce qui vous aidera considérablement dans vos recherches : <http://www.gonm.org/index.php?tag/bibliographie> ou sur la page d'accueil, cliquez sur ETUDIER (bandeau du haut) puis sur ressources bibliographiques, et enfin sur bibliographie ;

- Vous pouvez accéder, avec les conservateurs ou les salariés concernés, à certaines des réserves du GONm ;

- Et tant d'autres choses encore ...

Mais n'oubliez pas, au final, que vous contribuez à une œuvre patiemment construite depuis près de 50 ans et qui présente des résultats tangibles : un accroissement considérable de la connaissance des oiseaux sauvages de Normandie, la sensibilisation de plusieurs dizaines de milliers de personnes et des actions de protection efficaces et de long terme.

Le GONm, c'est vous : c'est ce que vous faites qui fait le GONm.

Gérard Debout

La Saint-Michel à Carolles, les 28 et 29 septembre 2019

Pour ce 18^{ème} week-end des oiseaux migrateurs et malgré un temps incertain, nous avons bénéficié de belles périodes avec cependant un vent assez fort. Les migrateurs hésitaient à passer mais nous avons pu observer un passage intéressant de pipits farlouses et d'hirondelles de cheminée ainsi que quelques tarins des aulnes, des becs croisés des sapins et des bergeronnettes grises. Samedi matin, plus de 50 observateurs ont scruté le ciel et ont échangé à l'abri du vent derrière une haie où l'accenteur, la fauvette à tête noire et même la fauvette pitchou se sont manifestés par quelques cris.

A 11h30, l'apéritif offert par le GONm a pu être installé à l'intérieur de la salle de l'amitié. Fabrice, Maude, Karl et Anne et Claire ont participé à l'approvisionnement du buffet. M. Sevin, maire de Carolles, et Mme Amaury, adjointe, ont partagé ce moment avec plus de 60 personnes et nous ont assuré encore de leur soutien, ce dont nous les remercions.

Nicolas Courbin, chercheur au CNRS à Montpellier, a exposé les résultats de l'étude de l'écologie spatiale des cormorans huppés de Chausey et de Saint-Marcof, étude que le GONm avait commandée au CNRS en 2018. Il a décrit l'activité des oiseaux pendant la journée en période d'élevage des jeunes. Les zones de nourrissage et les voyages alimentaires ont été caractérisés. Là encore l'intérêt des réserves du GONm n'est plus à démontrer, elles permettent au GONm de susciter des études scientifiques de haut niveau. Claire Debout, ensuite, a présenté l'utilisation des données de l'enquête Tendances (cf. présentation ci-après).

Deux magnifiques expositions ont été installées dans les cimaises :



Nicolas Courbin. Photo X. Corteel

Jean-Noël Crocq avec ses magnifiques photos des oiseaux du marais de Blonville-sur-Mer (Calvados). Maude Silly a accroché des photos superbes de son voyage en Antarctique et a exposé des portraits d'oiseaux (pastels et aquarelles pour illustration de livres). Nous remercions vivement ces deux artistes.

Nous espérons un pareil succès l'année prochaine pour la 19^{ème} édition du week-end de l'oiseau migrateur.

Un grand merci à Rosemary Chas, Fabrice Cochard, Xavier Corteel, Gérard et Claire Debout, Bernadette Miroudot, Maude Silly et bien d'autres pour l'installation et le rangement de la salle de l'Amitié.



L'assemblée. Photo X. Corteel

Claire Debout

Voyage en Extremadura pour les 50 ans du GONm

A ce jour, 32 personnes sont inscrites et nous avons déjà réservé **du 30 avril au 7 mai 2022** à la **casa rural de la sierra de Monfragüe** et des bungalows au **camping de Monfragüe**. Sur ce dernier site, il est possible de disposer de plus de places (18,75 €/jour/personne dans des bungalows de 4, ce qui suppose que vous acceptez de le partager avec 3 autres adhérent(e)s.

Si vous êtes intéressé par ce voyage, contactez-moi par courriel chartiera@wanadoo.fr. Nous fixons une limite à 40 adhérents, donc attention si vous souhaitez être du voyage, réagissez vite, plus que 8 places !

Si vous pensez que vous êtes inscrit mais que vous n'avez pas reçu un courriel de ma part en septembre 2019, c'est que je n'ai rien reçu et donc rappelez-vous à mon bon souvenir.

L'intérêt d'une telle région tient à son avifaune très riche et des paysages somptueux très différents de notre verdure normande. Sans trop entrer dans le détail, en une semaine, nous devrions sans problème observer plus de 120 espèces parmi lesquels les rapaces et les oiseaux des steppes tiennent une place particulièrement importante, en plus des inévitables hirondelles rousseline et de rocher, pie bleue, rolhier, coucou-geai, engoulevent à collier roux.

Alain Chartier



Paysage d'Estrémadure (Photographie G. Debout)

Suivre les actualités du site du GONm

Le site du GONm et le forum qui lui est lié peuvent être consultés à loisir. Vous pouvez aussi être averti en direct des nouveautés qui y apparaissent grâce aux « flux de syndication » qui permettent de "moissonner" de manière dynamique les flux d'actualités issus d'un site. Pour le site du GONm, il est disponible en bas du site, en cliquant sur l'icône classique représentant un flux de syndication : un point et 2 courbes orange et blanc.

Pour suivre le flux de syndication des sites internet, vous pouvez installer sur votre ordinateur le logiciel suivant : QuiteRSS, en allant sur cette page :



<https://quiterss.org/en/download> (choisissez la ligne [QuiteRSS 0.18.12 Installer Windows](#) pour PC ou [QuiteRSS 0.18.12 Mac OS X](#) pour MAC).

Une fois installé, ouvrez l'application et cliquez sur le « + » puis copiez l'adresse du flux du GONm ou du forum : c'est tout !

Guillaume Debout



L'atlas des oiseaux de Normandie : 2016-2019



Harle huppé à Chausey (Aquarelle Guillaume Debout)

Après trois années de prospection, trois hivers et trois saisons de reproduction, la phase de recherches sur le terrain est désormais finie.

L'étape suivante est de réunir toutes les données : plusieurs d'entre vous, dont nous savons qu'ils ont prospecté sur le terrain ne nous ont toujours pas adressé leurs observations.

Pour aller désormais de l'avant, il nous faut TOUTES les données au plus vite afin ... de faire les cartes, puis de rédiger les textes puis de produire un atlas.

Tout dépend, en effet, du dernier d'entre vous qui envoie ses données : c'est lui qui retarde l'avancée de ce beau projet collectif. A vous de ne pas être ce dernier en nous retournant toutes vos observations non déjà envoyées dans les plus brefs délais.

Tous les indices sont bons à prendre ... même un nid de foulque sur un bateau.



Nid de foulque macroule sur un bateau à Caen (Photographie Gérard Debout)

Vous adresserez vos données à atlasnormand@gmail.com ;

Vous avez compris que cela devient **très ... très urgent**

Merci

Bruno Chevalier & Gérard Debout

Les enquêtes à venir

Enquêtes de janvier à mars 2020

Tendances : claire.debout@gmail.com

WI : bruno-chevalier@neuf.fr

GCOJ : nicoklatka@hotmail.fr

Oiseaux échoués : fabrice.gallien@wanadoo.fr

6^{ème} recensement national des oiseaux de mer nicheurs, 2020-2021

En 2020 et 2021 aura lieu un nouveau recensement national des oiseaux marins nicheurs. Le premier de ces recensements a eu lieu à la toute fin des années 1960 ; ensuite un recensement décennal a eu lieu :

- 1969, enquête organisée par Bernard Braillon, elle ne concernait que la basse Normandie ;

- 1978-1979, enquête organisée par Gérard Debout, elle concerne surtout la basse Normandie, mais avec une approche de la haute Normandie;

- Puis trois enquêtes, organisées par Gérard Debout, et concernant toute la Normandie :

- 1987-1988 ;
- 1997-1999 ;
- 2009-2011.

Les bilans de ces enquêtes sont parus dans le Cormoran : Braillon 1969, Debout 1980, 1988 et 2013.

La nouvelle enquête vise, comme les précédentes, à recenser tous les oiseaux marins nicheurs, qu'ils soient sur le littoral ou en milieu continental, y compris les goélands nicheurs urbains.

Le fait que le GONm ait créé des réserves dont plusieurs sur le littoral, sites qui sont suivis en permanence, facilite considérablement ce recensement.

Le but est de recenser toutes les colonies connues et de trouver d'éventuelles nouvelles colonies.

Sterne pierregarin (Photographie Gérard Debout)



Il reste un certain nombre de sites non couverts dont voici la liste :

Calvados

Port-en-Bessin – Colleville : littoral
Breuil-en-Auge : plans d'eau
Saint-Samson : marais
Saint-Arnoult : marais
Villers-sur-Mer : ville

Eure

Pont-Audemer : plans d'eau
Boucle de Tosny : plans d'eau de

Venables

Boucle de Tosny : plans d'eau de

Bernières

Courcelles, Bouafles : étang des

Mousseaux

Neaufles-Saint-Martin : plans

d'eau

Manche

Fresville : carrière
Saint-Vaast-la-Hougue : Cul de

Loup

Orne

Moussonvilliers : Étang du Haut

Plain

Moussonvilliers : Étang de Belloy
Marchainville : Étang de La Lande
Le Mage : Étang des Personnes

Seine-Maritime

Littoral cauchois : participation à un recensement qui sera organisé par Fabrice Gallien lors d'un week-end de mai

Mais aussi :

Criel-sur-Mer : ville
Quiberville : ville
Saint-Valéry-en-Caux : ville
Yport : ville
Étretat : ville

Et encore :

Tancarville : falaises
ND-de-Gravenchon : ZI
Lillebonne : ZI
Anneville-Ambourville : La Grève
Anneville-Ambourville : Les

Nouettes



Si vous êtes intéressés, contactez-moi en m'indiquant quel(s) site(s) vous souhaiteriez couvrir
Merci

Gérard Debout

gerard.debout@orange.fr



11^{ème} recensement national des colonies de reproduction des hérons et aigrettes

Printemps 2020

Un nouveau décompte des colonies de reproduction des hérons et aigrettes va avoir lieu en 2020 à l'échelon national et j'en assure la coordination au niveau régional. Le but est de recenser toutes les colonies connues et de trouver d'éventuelles nouvelles colonies. Les effectifs nicheurs concernent le nombre de nids comptés.

La priorité doit être donnée à la tranquillité des oiseaux.

Pour les colonies monospécifiques de hérons cendrés ou abritant des grandes aigrettes, la période allant de mai à début juillet sera privilégiée, en n'opérant qu'une seule et brève visite afin de ne pas trop déranger les nicheurs. A ces dates, il y a une majorité de jeunes dans les colonies et le risque de pillage d'œufs par les corvidés profitant du dérangement est ainsi très limité.

Pour les colonies mixtes ou ne comprenant que des hérons pourprés, aigrettes garzettes, hérons bihoreaux, hérons garde-bœufs et/ou hérons crabiers, il est préférable de ne recenser qu'en juin ou début juillet, en raison de la nidification généralement plus tardive de ces espèces. Un recensement fin juin permet de distinguer les nichées des petites espèces, ce qui n'est pas le cas avant en raison de la similitude des nids de plusieurs espèces (en cas de doute, estimer la proportion des espèces d'après les adultes en vol ou perchés lors de la visite).

Chaque nid sera compté en vérifiant son occupation par divers critères : aspect général, présence d'adultes ou de jeunes, présence de fientes fraîches (sur la végétation annuelle), présence de coquilles d'œufs, de nourriture. Les évaluations à distance ou basées sur les dires des propriétaires sont

fermement déconseillées. Dans tous les cas, la visite de comptage devra être la plus brève et la plus discrète possible, en déconseillant les visites multiples des mêmes colonies.

Les fiches de recensement de chaque colonie seront renvoyées au coordinateur régional pour la synthèse des données.

Si vous êtes partant, contactez-moi par courriel en me signalant la(es) colonie(s) que vous voulez compter, les secteurs que vous comptez prospector. Une fiche vierge vous sera envoyée et si une colonie est déjà prise par un autre observateur, je vous mettrai en contact avec lui pour que vous vous organisiez au niveau local.

Alain Chartier
chartiera@wanadoo.fr

PS : le bilan 2014 est paru dans le Cormoran : Chartier 2017 – Enquête nationale des hérons coloniaux en Normandie en 2014. Le Cormoran, 21(86) : 89-96.



Grande aigrette. Photo Gérard Debout



Jeune Héron cendré. Photo G. Debout

Les bilans d'enquêtes

Enquête Tendances

Voici un résumé de la conférence que j'ai présentée au week-end de l'oiseau migrateur le 29 septembre à Carolles. L'objet de cette présentation était de savoir si l'enquête Tendances permettait :

- Tout d'abord, de détecter le passage migratoire de certaines espèces ;
- D'autre part, s'il est possible de mettre en évidence des variations de l'indice qui mesure l'état des populations comme pour les autres sessions de Tendances.

En effet, il n'est pas demandé aux observateurs de noter si les oiseaux qu'ils contactent sont des migrateurs ou pas : beaucoup des oiseaux qui migrent ne s'observent pas comme on les voit à Carolles, en passage actif : il n'en demeure pas moins qu'il y a migration.

Comment procéder ? on compare les fréquences observées pour une espèce donnée (c'est-à-dire le pourcentage de parcours où l'espèce est contactée) pendant les sessions qui ont lieu pendant la période migratoire : sessions d'août-septembre et/ou d'octobre-novembre et les sessions immédiatement précédentes ou suivantes. Ainsi, pour la grive musicienne, sur la période 1995-2015, cette fréquence passe de 17 % en août-septembre à 33 % en octobre-novembre, alors que la grive musicienne n'est pas plus loquace ou repérable en octobre-novembre qu'en août-septembre : l'enquête Tendances met donc en évidence un afflux d'oiseaux en automne par rapport à l'été, c'est la migration qui l'explique. Nous obtenons les mêmes résultats pour d'autres espèces communes : la fréquence de l'étourneau sansonnet passe de 50 % à 63 % entre l'été et l'automne, celle du pinson des arbres de 70 à 87 %, celle du pipit farlouse de 6 à 23 %. Tendances met donc bien en évidence la migration de ces espèces en automne.

Mais qu'en est-il de l'évolution du nombre de migrateurs de ces espèces telle que l'enquête Tendances permet de l'approcher ? L'indice qui permet de le savoir a été appelé « i » (voir Debout, C. 2018 – Vingt années de suivi des oiseaux communs en Normandie 1995 à 2016. *Alauda*, 86(3)161-177).



Grive musicienne (Photographie Gérard Debout)

Trois de ces 4 espèces déclinent en été (ce sont nos nicheurs), de façon particulièrement grave pour le pipit farlouse. Par contre le passage migratoire est de plus en plus intense pour la grive musicienne et l'étourneau, stable pour le pinson et en déclin affirmé pour le pipit farlouse.

	i / août-septembre	i / octobre-novembre
Grive musicienne	- 29 %	+ 33 %
Étourneau sansonnet	- 17 %	+ 14 %
Pinson des arbres	+ 20 %	- 2 %
Pipit farlouse	- 89 %	- 26 %

On peut essayer d'aller plus loin pour des espèces pour lesquelles la comparaison des fréquences n'est pas fructueuse : ainsi, pour le pigeon ramier, i en août-septembre est de + 2 %, mais en automne i passe à + 47 %. Les deux valeurs de l'indice sont très différentes, ce qui peut s'ex



Pigeon ramier (Photographie Gérard Debout)

pliquer par le flux migratoire dont l'intensité croît d'année en année sur la période 1995-2015. Il y a donc deux populations qui ont deux dynamiques différentes : celle qui niche en Normandie qui est stable, et celle qui arrive en automne qui augmente fortement.

Autre point : l'enquête Tendances permet-elle de détecter le départ des estivants nicheurs ? La tourterelle des bois voit sa fréquence passer de 20 % en juin-juillet à 3 % en août-septembre : ces tourterelles sont donc parties vers l'Afrique dans leur majorité entre mi-juillet et mi-août. De plus, Tendances nous apprend que le déclin de cette espèce est réellement catastrophique avec des indices i de - 60 % en juin-juillet et de - 82 % en août-septembre (mais l'avancée éventuelle de la date de migration pourrait aussi jouer).

L'enquête Tendances permet-elle de détecter l'arrivée des migrateurs non



Grive mauvis (Photographie Xavier Corteel)

nicheurs comme la grive litorne et la grive mauvis ? Oui, puisque la fréquence passe de 0 % en août-septembre pour les deux espèces à 9 % en octobre-novembre pour la grive litorne et à 25 % pour la grive mauvis. De plus, nos suivis montrent que pour la grive litorne, les migrateurs augmentent nettement (alors que les hivernants sont stables) et que pour la grive mauvis les migrateurs sont stables (alors que les hivernants diminuent).

	i / août-septembre	i / octobre-novembre	i / décembre-janvier
Grive litorne	0 %	+ 500 %	- 3 %
Grive mauvis	0 %	+ 3 %	- 33 %

Conclusion

Le fait que l'enquête Tendances permette de retrouver les phénomènes connus par ailleurs valide une fois de plus la fiabilité de cette enquête.

De plus, cette enquête est la seule source qui permette de quantifier la variation du flux migratoire de certaines espèces à l'échelle de la Normandie.

Claire Debout

Grand Comptage des Oiseaux de Jardin 2019 : nouveau record en Normandie !



même subi quelques interventions. Ainsi, alors qu'il était en bas du podium en 2018,

le rouge-gorge familier a été l'oiseau le plus observé cette année (présent dans 82 % des jardins), détrônant le merle noir (présent dans 79,2 % des jardins) qui de premier se retrouve second et la mésange charbonnière (présente dans 75,8 % des jardins) qui termine troisième au lieu de deuxième l'an dernier...

Le moineau domestique, comme les années

précédentes, est l'oiseau le plus abondamment observé (avec une moyenne de 7,1 moineaux domestiques par jardin). La mésange bleue arrive en seconde position (avec une moyenne de 2,6 mésanges bleues par jardin) et le pinson des arbres complète le podium (avec une moyenne de 2,3 pinsons des arbres par jardin), prenant ainsi la place de la mésange charbonnière (troisième en 2018). Pour la suite de ces classements, vous référer aux différents graphiques.

A noter que cet hiver, le gros-bec casse-noyaux aura été absent des 20 espèces les plus fréquentes de nos jardins (seulement présent dans 1,4 % des jardins en 2019 contre 10,7 % en 2018). Cet écart s'explique par l'irruption exceptionnelle de ce passereau nordique l'année dernière.

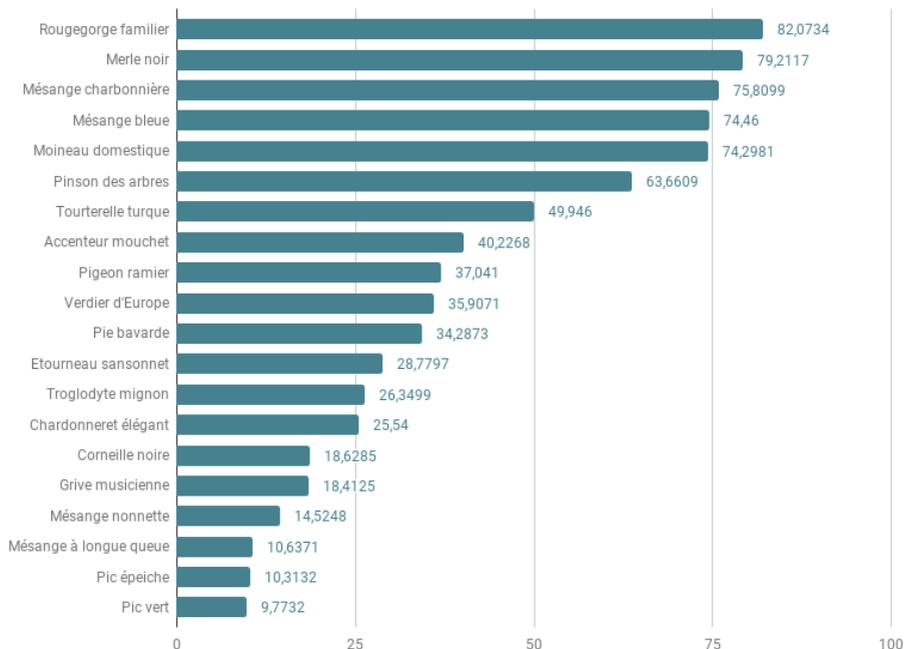
Malgré la tempête hivernale du week-end des 26 et 27 Janvier 2019, une grosse vague d'observateurs a participé au 16^{ème} Grand Comptage normand des Oiseaux de Jardin. En effet, vous avez été 2467 participants à scruter 1804 jardins (dont 245 enregistrés en partenariat avec la LPO). Un record régional et national depuis la création de cette enquête ! Le Calvados se place en tête de tous les départements français avec 549 comptages ... la Manche arrive deuxième avec 445 comptages et la Seine-Maritime se classe troisième avec 339 comptages. L'Eure avec ses 239 comptages et l'Orne avec ses 232 comptages viennent compléter cette belle performance normande.

Au total, sur l'ensemble de notre région (1001 communes participantes), un peu moins de 55000 oiseaux de 39 espèces différentes ont visité nos jardins. Si l'hiver 2019 reste sans surprise notable dans les résultats, le trio de tête des oiseaux les plus fréquents de nos jardins a tout de

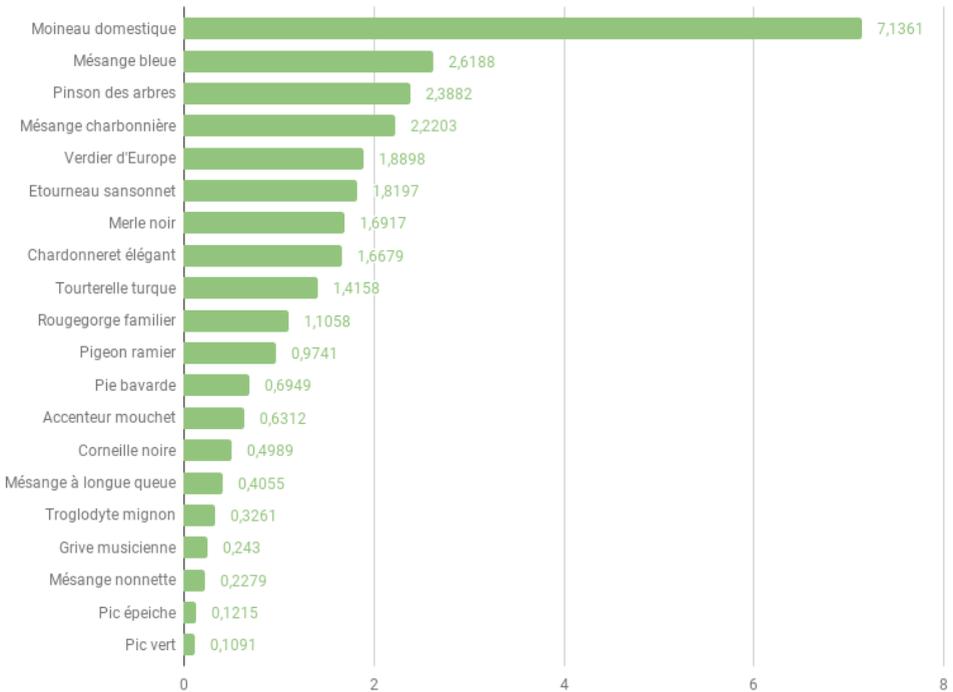


Un grand merci à Guillaume Debout pour le formulaire en ligne; aux photographes : Pascal Bernardin, William Duvernoy, Guimouth Inne et Jacques Rivière pour leurs clichés; à Manon Jean (illustration) et Lou Potet (graphisme) pour l'affiche; à Marion Chatelier pour les plaquettes d'aide à l'identification; à Martin Billard pour l'aide au traitement des données; à Annie Chêne pour les formulaires papiers et E-mails; aux animateurs de l'Association Faune et Flore de l'Orne et aux nombreux médias pour leur forte mobilisation autour de cet événement.

Fréquence des espèces - 2019



Moyenne par jardin - 2019



Groupe Ornithologique Normand

25 & 26 JANV 2020

PARTICIPEZ AU GRAND COMPTAGE DES OISEAUX DE JARDIN!

Plus d'informations sur <http://gcoj.gonm.org/> ou en contactant nicoklatka@hotmail.fr

Amis participants, encore un grand merci pour votre superbe mobilisation ! Votre enthousiasme nous rendant optimistes, nous espérons atteindre "les 3000 observateurs" pour le Grand comptage des oiseaux de jardin des 25 et 26 janvier 2020 !

A très bientôt.

<http://gcoj.gonm.org/>

Nicolas Klatka

Lire et découvrir

Daniel Pauly, un océan de combats. Biographie

Il y a plus de 25 ans j'ai accueilli David Grémillet à la réserve GONm de Chausey où il a fait sa thèse sur l'alimentation des grands cormorans, envoyé par Jean-Yves Monnat (le grand spécialiste des oiseaux marins en général et de la mouette tridactyle en Bretagne en particulier).

David, maintenant directeur de recherches au CNRS à Montpellier, vient d'écrire la biographie d'un grand chercheur : Daniel Pauly.

Né en 1946, directeur du Centre des pêches de l'université de Colombie Britannique à Vancouver au Canada, il a reçu en 2005 le prix Cosmos, l'équivalent du Nobel pour la recherche en écologie.

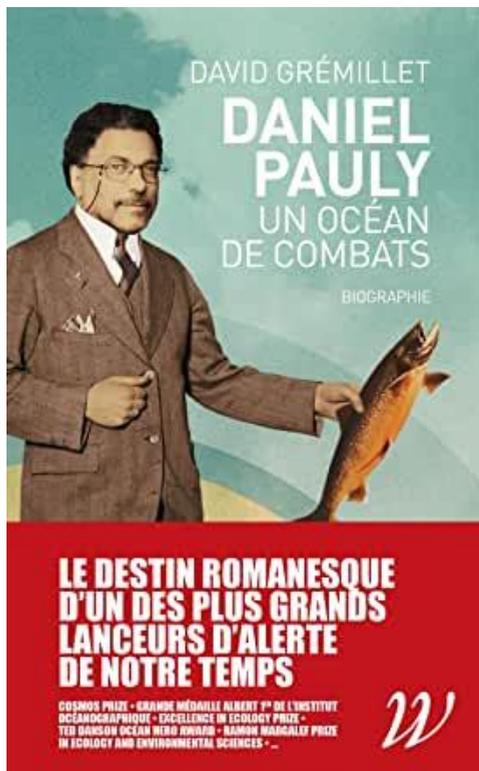
Les concepts, méthodes et logiciels que Daniel Pauly a codéveloppés, documentés dans plus de 500 publications scientifiques ou d'intérêt général, sont utilisées à travers le monde entier.

Cette biographie d'un personnage hors du commun se lit avec ardeur tant le personnage est passionnant et tant les sujets qu'il étudie nous concernent. En le découvrant, vous comprendrez aussi ce qu'est l'océanographie, la surpêche : comment fonctionne l'océan et comment procède-t-on pour l'étudier.

Scientifique désormais mondialement reconnu, Daniel Pauly est un des premiers à avoir lancé un cri d'alarme sur la surpêche, à l'avoir comprise dans le temps comme dans l'espace.

L'actualité criante de ce problème apparaît en pleine actualité, en Normandie, en ce moment : « Des chalutiers géants trainent en Manche qui n'est qu'un bras de mer, des chaluts pélagiques démesurés, qui prennent toute la hauteur d'eau. Ils font 500 m. de long sur 100 m. de large » nous dit Ouest-France (édition du 24 octobre

2019) en reprenant les propos de Dimitri Rogoff, président du Comité régional des pêches.



Le livre de David Grémillet est passionnant non seulement parce que le sujet l'est, mais aussi parce qu'il est extrêmement bien écrit, très documenté bien sûr, et parce qu'il nous fait vivre aussi le contexte historique, politique de la vie de Pauly : les arrière-plans, le racisme, le tiers Monde, et plein d'autres aspects du monde de la seconde moitié du XXème siècle et de l'époque très actuelle.
Éditions Wildproject, 22 €.

Gérard Debout

Découvrir

Suite à nos stages de formation consacrés à l'écologie et à la biologie des oiseaux, il nous est souvent demandé de mettre par écrit ces formations : c'est en projet mais nous n'y sommes pas.

En attendant, nous vous proposons de découvrir des points précis, souvent ignorés et/ou curieux. Nous commencerons par la ptilochronologie, une branche très spécialisée de l'ornithologie.

La ptilochronologie

La ptilochronologie a pour but d'étudier les barres de croissance des plumes afin de déterminer dans quelles conditions physiologiques l'oiseau se trouvait au moment où il a fabriqué ses plumes : en observant bien les oiseaux, et sous certaines conditions d'éclairage, on peut observer des barres : une barre correspond à la croissance de la plume pendant 24h (croissance ~ constante de midi à minuit, avec inhibition temporaire de minuit à 3 h) et la largeur de la bande dépend des conditions d'alimentation de l'oiseau.

Indépendamment de la masse corporelle et de charge grasseuse, l'oiseau régénère une plume d'autant plus vite qu'il est en bonne conditions d'alimentation ... ce qui permet l'étude de la qualité de l'habitat, la qualité individuelle de l'oiseau, les conditions de nidification, etc.

Sur la photo de ce choucas, particulièrement sur les rémiges (plumes des ailes) et encore plus sur les rectrices (plumes de la queue) on peut voir de telles bandes de croissance. Celles-ci sont perpendiculaires au calamus (axe de la plume) et recourent donc les barbules.

Pour en savoir plus, un ouvrage de base a été publié il y a quelques années : Grubb, T.C. 2006 – Ptilochronology. Oxford, 176 p.

Gérard & Claire Debout

Choucas des tours (photographie G. Debout)





*Foulque macroule avec les barres de croissance bien visibles sur les plumes de couverture.
(Photographie Gérard Debout)*



Espèces

Tir des grands cormorans

Voici l'arrêté récemment paru autorisant le tir en Normandie de 2232 cormorans pour les trois hivers prochains, soit 744 par hiver.

Le tableau qui suit donne pour les cinq départements normands le quota de destruction pour la période de trois ans 2019-2022.

J'ai mis dans les deux autres colonnes les effectifs recensés au dortoir qui montrent le déclin clair, dans tous les départements, de ces oiseaux : - 29 % en trois ans ... ce qui n'empêche pas l'État de décider de poursuivre les exécutions sauf dans la Manche.

On parle beaucoup de biodiversité, mais les comportements ne le montrent pas.

Gérard Debout

11 septembre 2019 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 4 sur 114

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Arrêté du 27 août 2019 fixant les quotas départementaux dans les limites desquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant les grands cormorans (*Phalacrocorax carbo sinensis*) pour la période 2019-2022.

NOR : TREL1923927A

La ministre de la transition écologique et solidaire et le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu l'arrêté du 26 novembre 2010 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant les grands cormorans (*Phalacrocorax carbo sinensis*) ;

Vu l'avis du Conseil national de la protection de la nature en date du 19 juin 2019 ;

Vu les observations formulées lors de la consultation du public réalisée du 9 juillet 2019 au 31 juillet 2019 en application de l'article L. 123-19-1 du code de l'environnement,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Le présent arrêté fixe les quotas départementaux dans les limites desquelles des dérogations à l'interdiction de destruction de grands cormorans (*Phalacrocorax carbo sinensis*) peuvent être accordées par les préfets.

Le tableau fixant la liste des quotas pour la période triennale 2019-2022 est joint en annexe du présent arrêté. Les quotas sont définis pour chaque année de cette période (2019-2020 / 2020-2021 / 2021-2022).

Art. 2. – Le directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature du ministère de la transition écologique et solidaire, la directrice générale de la performance économique et environnementale du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, le directeur général de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, le directeur général de l'Agence française pour la biodiversité, les préfets de départements sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 27 août 2019.

Département	Quota d'oiseaux pouvant être tués légalement en trois hivers	Nombre de grands cormorans	
		Hiver 2014-2015	Hiver 2017-2018
Calvados	105	1295	857
Eure	1125	1122	815
Manche	0	2110	1497
Orne	282	284	260
Seine-Maritime	720	1635	1157
Total	2232	6446	4586

Retour du crave à bec rouge à Jersey

Le crave à bec rouge, autrefois nicheur en Normandie, dans la Hague et dans le Pays de Caux jusqu'à la fin du XIXème siècle, en a disparu ... un peu avant qu'il ne disparaisse aussi de Jersey (1900) puis de Guernesey (1929).

Un projet du GONm de réimplantation du crave dans la Hague avait rapidement été abandonné dans les années 1980, faute de financements. Les ornithologues de Jersey ont réouvert le chantier plus récemment et avec plus de succès. Après leur libération, les oiseaux tous bagués sont suivis pour voir dans quelles conditions ils se réadaptent à la nature. Avec l'appui du zoo de Jersey, les premiers lâchers ont eu lieu en 2013 sur la côte Nord : cet été 2019, une troupe d'une quarantaine d'oiseaux pouvaient être observés ensemble.



Sur ces illustrations vous avez le centre d'élevage au zoo de Jersey, qui permet d'établir le stock d'individus qui seront ensuite relâchés sur la côte nord de Jersey.

Cage d'élevage des craves à bec rouge (Photographies Gérard Debout)



Pour en savoir plus : <http://wildlife.durrell.org/animals/birds/redbilled-chough/>
<https://www.nationaltrust.je/project/choughs/>

Un grand vol de craves à bec rouge ... mais dans l'Atlas marocain (Photographie Gérard Debout)

Refuges

Entre dynamisme et enlèvement, le réseau des refuges...

Titre paradoxal... D'un côté, la plupart des derniers refuges enregistrés résultent de démarches volontaires des propriétaires qui nous proposent spontanément d'adhérer au réseau des refuges. La grande variété des sites concernés devrait nous conforter dans l'idée que notre réseau répond maintenant à une attente. Citons quelques exemples tirés des 12 derniers mois : le parc du château de Canon, une ferme équestre du bocage brécéen, un camping granvillais, un clos mesure du Pays de Caux, des bois du sud Manche, etc. Chaque convention signée, c'est aussi une adhésion supplémentaire sur la liste des adhérents. Et c'est là qu'apparaît « l'enlèvement » ... En consultant la liste annuelle des adhésions, il est facile de constater qu'un certain nombre de refuges sont morts-nés. Le renouvellement de l'adhé-



sion l'année suivante n'est pas réalisé probablement parce que le correspondant du refuge ne joue pas le jeu, à savoir assurer une visite annuelle telle que la convention nous y engage. L'organisation du réseau est certainement en cause : devrais-je rappeler à chacun des correspondants à

plusieurs reprises au cours de l'année « qu'il doit » une visite au refuge ? Faudrait-il tenir à jour une liste des visites, ce qui implique un signe en retour du correspondant ? Certains trop rares le font et m'envoient des nouvelles après leur passage au refuge, je leur en suis reconnaissant : leur motivation est stimulante ! En attendant, le réseau surfe sur la vague de la bonne image des refuges qui fait que nous enregistrons de nouvelles adhésions en compensation des renoncements. Un dernier point : nul besoin d'être un grand connaisseur des oiseaux pour venir passer une heure par an au jardin ou au verger en compagnie du propriétaire. Partager le plaisir du spectacle des acrobaties de la mésange bleue ou du chant du pinson est à la portée de tous. Car le refuge est d'abord un lieu de partage et d'échange. Ces informations sont parfois plus que cela : elles participent à la progression de la conscience écologique des gestionnaires. Nous avons ainsi apporté notre petite pierre au label EquuRES de la filière équine normande, à la meilleure connaissance de l'avifaune des carrières au moment où la profession a peu à peu mieux appréhendé ses responsabilités en termes de biodiversité et même fait un bout de chemin avec les forestiers de la certification PEFC. Le réseau des refuges est donc aussi un outil d'ouverture vers le monde professionnel et ce n'est pas négligeable par les temps qui courent...

Nous avons signé à ce jour 325 conventions depuis 1995. De nombreuses observations illustrées sont rapportées sur le fil des refuges du forum du GONm : 40 pages d'anecdotes pour 360 messages à : <http://forum.gonm.org/viewtopic.php?f=12&t=571&start=390>

Jean Collette

Réserves

Plantes rares sur nos réserves des marais de la Taute

De la famille des Alismatacées, le fluteau nageant (*Luronium natans*) est une espèce aquatique à amphibie des eaux stagnantes, pauvres en éléments nutritifs. Sa présence et le développement de ses populations est un des indicateurs d'un bon état de conservation des milieux d'eau douce oligotrophe.

La grande berle (*Sium latifolium*), en régression sur le territoire français, est une plante semi-aquatique et typique des marais, de la famille des Apiacées. On la rencontre fréquemment dans des communautés d'hélophytes caractérisées par la patience d'eau, le roseau ou encore le grand rubanier.

Ces deux plantes patrimoniales sont présentes sur la RNR des marais de la Taute et font l'objet d'un suivi depuis 2017, en concertation avec le CEN Basse-Normandie et le CBN de Brest. Pour le fluteau nageant un suivi fin est réalisé tous les trois ans en mesurant précisément la surface des stations. Annuellement, une veille est mise en place par le GONm sur les fossés ayant hébergé l'espèce entre 2006 et 2017. De la même manière, les stations de grande berle sont prospectées annuellement

afin de suivre leur développement. Sur la réserve, le fluteau nageant est exclusivement présent dans les fossés. Cette année, au moment de la prospection en septembre, les sept stations



recensées se trouvaient sur un substrat humide mais exondé subissant ainsi de fortes variations hydriques. D'après les observations des années précédentes, trois d'entre elles semblent en régression avec des stations de plus en plus petites. Les autres stations semblent plutôt stables voire même en progression. Elles se composent de plusieurs « taches » assez peu éloignées les unes des autres (4 ou 5 m) pouvant ainsi occuper l'ensemble d'un fossé sur une vingtaine de mètres.

La grande berle se répartit en trois stations sur la réserve. Deux d'entre elles se trouvent en roselière et la dernière dans un fossé aveugle. Les travées de baguage créées dans une des roselières semblent lui être particulièrement favorables. En effet, la station est passée de 110 pieds en 2017 à 850 pieds cette année. De plus, une nouvelle station a été découverte cette année par Alain Chartier sur une parcelle en cours d'acquisition.

En conclusion, ces deux espèces semblent bien implantées sur la réserve du GONm. Toutefois, compte tenu de leur fragilité, il convient de rester vigilant. Les suivis engagés permettent d'engranger des données qui, à long terme, pourront apporter des éléments de compréhension sur les impacts de la gestion menée sur les fossés et les roselières.

Maeva Dufour



Premier stage hivernal sur la réserve de Chausey

Du 9 au 12 octobre 2019, a commencé la nouvelle saison des stages hivernaux à la réserve de Chausey. Un début de saison mouvementé puisque les cinq participants qui transitaient par Caen se sont retrouvés coincés dans un gros bouchon autoroutier...

Résultat : deux participants ont dû renoncer à prendre le bateau quant aux trois autres, grâce aux qualités de pilotage de Jean-Pierre, ils ont pu rejoindre le quai juste à temps pour embarquer. Heureusement pour Stéphanie et Martin, nos deux infortunés, Arnaud Antoine, un ami chausiais a pu les emmener jusqu'à Chausey le jeudi. Un grand merci à Arnaud pour cette traversée, ainsi qu'à l'équipage de la Jolie France qui a retardé le départ pour nous attendre !

de limicoles, rechercher des oiseaux bagueés, dénombrer les dortoirs de laridés, collecter des pelotes de rejection de cormoran huppé ... Nous avons ainsi pu observer entre autres, les espèces notables suivantes : bécasseau violet, chevaliers aboyeur et gambette, bernache cravant, mouettes rieuse et mélanocéphale ... Autant d'espèces qui ont été détaillées par les participants, dont certains débutaient. Le vent ne nous a pas aidés non plus pour prospector la Grande Île : le bruit du vent dans les arbres couvrait les cris des oiseaux. Nous avons néanmoins pu contacter quelques migrateurs tels que hironnelles de fenêtre et rustique, bergeronnette des ruisseaux, pipit farlouse, tarin des aulnes... Martin nous a également fait travailler la reconnaissance des deux espèces de roitelet au cri, un exercice pas facile qui mérite d'être encore approfondi !



Bécasseau violet (Photographie Gérard Debout)

Et le tableau ne serait pas complet si je ne parlais pas des talents culinaires de chacun dont nous avons profité dans une am-

Les marées de mortes-eaux ne permettant pas la mise à l'eau de notre *Bec-Scie*, Arnaud Antoine (encore un grand merci à lui !) nous a prêté son *Taxinho* pour nous permettre de naviguer dans l'archipel. Le vent assez fort ne nous a toutefois pas permis d'aller dénombrer les dortoirs de cormorans de l'est de l'archipel. Nous avons cependant pu assurer le suivi des reposoirs

blance des plus conviviales.

Au total nous avons contacté 61 espèces d'oiseaux ainsi que des phoques veau-marin et gris.

Les prochains stages ont lieu de novembre à février : inscrivez-vous.

Fabrice Gallien